

Tél : 01 60 67 31 09	<input type="checkbox"/> Maternelle	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre	Date
Courriel Ce.0770304m@ac-creteil.fr	<input checked="" type="checkbox"/> Elémentaire	<input type="checkbox"/> 2 ^{ème} trimestre	Le 08/06/2017
	<input type="checkbox"/> Primaire	<input checked="" type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre	De 18H30 à 20H25
		<input type="checkbox"/> extraordinaire	

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	<ul style="list-style-type: none"> ● SABBAR Lucile ● BUSSY Jérôme ● GUINCHARD Marie-Jo ● PIASECKI Véronique ● PICOZZI Isabelle 	<ul style="list-style-type: none"> ● VALENTIN Bruno ● VOLANT Florence ● VAN DE VELDE Anne-Sophie ● MIRZA Marjorie (complément Mme Volant)
IEN ou son représentant	●	
Parents élus	<ul style="list-style-type: none"> ● MOULET Valérie ● MENARD Alexandra ● CHABOCHE Sylviane ● DELGRANGE Vereine 	<ul style="list-style-type: none"> ● JEUDY-COUVRAND Chloé ● DELCLEF Cécile
Le maire ou son représentant	● ROSSIERE-ROLLIN Serge	
Autres membres invités : parents suppléants	<ul style="list-style-type: none"> ● DEJEAN Dayann ● LETERRIER Romain 	
Absent(es)	Absent(es) excusé(es)	
<ul style="list-style-type: none"> ● SCHENHER Yannick ● REMBRY Sébastien 	<ul style="list-style-type: none"> ● Madame LENOIR (IEN) ● Madame PELAMOURGUES (psychologue scolaire) 	

Président(e) de séance : VOLANT Florence	Secrétaire de séance : MIRZA Marjorie
--	---------------------------------------

ORDRE DU JOUR
du 3^{ème} conseil d'école

1. Ouverture de la rue Radepont

Intervention de M Oger : Du fait de l'aménagement de nouveaux logements dans l'ancienne gendarmerie, à compter de la rentrée prochaine, la rue Radepont sera réouverte à la circulation aux heures des entrées et sorties d'école.

- Des barrières seront installées pour sécuriser le parvis.
- Un ralentisseur sera installé.
- La rue Radepont sera mise en sens unique dans le sens Rue Cottereau/Boulevard d'Haussonville.
- Des places de stationnement seront matérialisées sur un côté de la rue.
- La zone 30 s'étendra à tout le centre ville, rue Radepont incluse.
- M Oger continuera à assurer la traversée du boulevard d'Haussonville.
- Un employé municipal (avec gilet jaune) sécurisera la sortie la première semaine.

Le « dépose-minute » sera strictement interdit afin d'éviter les embouteillages. M Oger (garde-champêtre) verbalisera les contrevenants.

2. EFFECTIFS/NIVEAUX/ENSEIGNANTS

A ce jour, nous avons un effectif prévu de 208 élèves répartis comme suit :
47 CP, 41 CE1, 37 CE2, 35 CM1, 48 CM2.

Nous avons réfléchi aux répartitions mais celles-ci ne sont pas arrêtées : en effet, les effectifs changent parfois entre fin juin et la rentrée. On s'orienterait vers :

Mme Piasecki CP/CE1 (20+6), Mme Sabbar CP (27), Mme Cons-Manrique CE1 (26), Mme Volant CE1/CE2 (9+18),
Mme Guinchard CE2/CM1 (19+8), Mme Picozzi CM1 (27), Mme Dormion CM2 (24), M Valentin CM2 (24)

Ces répartitions sont amenées à être modifiées selon les inscriptions à venir.

La rentrée aura lieu le Lundi 4 septembre 2017.

Les listes des classes seront affichées le Vendredi 1^{er} septembre au soir après les répartitions définitives. Le jour de la rentrée: les enseignantes de CP accueilleront leurs élèves au portail (plan vigipirate oblige) tandis que les autres enfants rentreront seuls dans la cour.

3. RYTHMES SCOLAIRES

Un projet de décret devait être présenté le 08/06/2017 au CSE. Il offrirait la possibilité d'un retour à la semaine de quatre jours de classe. En effet, il serait désormais possible de déroger au décret « Peillon » qui cadrerait la semaine scolaire avec neuf demi-journées s'organisant obligatoirement sur cinq matinées. Le précédent décret dérogatoire dit « Hamon » permettait lui un cadre de huit demi-journées mais avec l'obligation de maintenir cinq matinées de classe.

Le conseil d'école réunit ce jour passe au vote à main levée. Seuls les 8 enseignants et les 8 parents passent au vote.

Question : Retour à la semaine de 4 jours ?

Résultat : 12 POUR (8 enseignants et 4 parents), 2 ABSTENTION (parents), 2 CONTRE (parents)

Monsieur Rossière-Rollin (maire) envisage un questionnaire aux parents.

4. BUDGET DE FONCTIONNEMENT/LISTES DES FOURNITURES

La somme globale allouée à l'école par la commune est de 21 212 € (identique à l'année précédente mais répartie différemment) comprenant les fournitures scolaires, le transport piscine, subvention à la Coopérative (2 250 €) et subvention aux classes transplantées (3 420 €) et le transport des sorties de fin d'année.

Comme à la rentrée dernière, les enseignants demanderont quelques achats aux familles (en respect avec la liste autorisée par le Ministère de l'Education Nationale) mais fourniront le matériel aux enfants qui ne l'ont pas.

L'économie ainsi faite permet l'achat de matériel pédagogique ou le renouvellement de manuels scolaires.

Les listes de fournitures seront distribuées ou affichées au panneau d'affichage avant la sortie des classes.

5. POINT COOPERATIVE

Bilan coopérative : M Valentin annonce un solde positif de 10 500 euros à ce jour, somme à laquelle il faudra :

- ôter : le coût des sorties des CE2, des CM1 et des CP et CP/CE1 ainsi que les cars pour « l'enfant et le 7^e art »

- ajouter les bénéfices de la kermesse.

RDV pour le bilan de la coopérative: Mmes MOULET et CHABOCHE le 1^{er} septembre à 14h.

6. LIAISON CM2/6°

Cette année, la visite du collège a eu lieu les 9 et 23 mai. Rappelons que les élèves de 6° ont le collège pour eux seuls le jour de la rentrée, ce qui facilite leur adaptation (notamment pour la cantine).

Pour la liaison pédagogique :

- les enseignants de CM2 présentent leurs élèves lors d'une commission d'harmonisation (elle se tiendra le 20 juin).
- des réunions sont organisées lors desquelles les professeurs de 6° rencontrent et échangent avec les enseignants de CM2 autour des PPRE Passerelle, notamment pour les enfants qui risquent de rencontrer des difficultés au collège.

7. REMISE DES DICTIONNAIRES

Comme chaque année, les élèves de CM2 recevront de la municipalité, un dictionnaire avant leur entrée au collège.

Chaque enfant recevra une invitation nominative : **la remise aura lieu le samedi 1^{er} juillet.**

Les enfants qui n'auront pu se présenter ce jour-là pourront aller retirer leur dictionnaire au secrétariat jusqu'au 8 Juillet 2017, dernier délai.

8. PHOTOGRAPHE

Un photographe est venu présenter ses travaux courant avril. Il répondrait au souhait des parents de pouvoir acheter des objets dérivés de la prise de photos. Il est décidé de continuer encore une année avec le photographe actuel, et de lui demander s'il peut proposer les mêmes offres. Si non, on changera l'année suivante.

9. RAPPEL DU CALENDRIER SCOLAIRE

L'an prochain, la rentrée se fera le **lundi 4 septembre**. Les dates des vacances sont les suivantes :

	Arrêt des cours après la classe	Reprise le matin
Toussaint	Vendredi 20/10/17	Lundi 06/11/17
Noël	Vendredi 22/12/17	Lundi 08/01/18
Hiver	Vendredi 16/02/18	Lundi 05/03/18

Printemps	Vendredi 13/04/18	Mardi 30/04/18
Eté	Vendredi 06/07/18	

10. POINT SUR LES SORTIES ET MANIFESTATIONS

Sorties : Les CE2 sont allés le 1^{er} juin à Oeuilly.

Les CM1 sont allés en forêt de Fontainebleau le 12 juin.

La sortie des CP et CP/CE1 à la ferme de Saint Hilliers aura lieu le 26 juin prochain.

Nous remercions tous les parents qui se sont rendus (ou se rendront) disponibles pour accompagner.

Spectacle :

Il aura lieu le 20 juin. Nous sommes toujours à la recherche d'un bénévole pour gérer le son en cabine.

Kermesse :

Les préventes de kermos ont commencé pour la kermesse du 17 juin qui aura lieu cette année à l'école maternelle.

11. DEMANDE DE TRAVAUX ET D'INVESTISSEMENT

Voir les fiches de besoin qui seront données à la mairie, via M. Borzucki. Nous pouvons déjà signaler :

- Vérification de la serrure, classe de Mme Picozzi
- Changement de la poignée de la porte, classe de Mme Dormion
- Changement du verrou de la porte de Mme Piasecki (récupération de l'ancien verrou du local technique du même bâtiment qui était un verrou à bouton et qui fonctionnait avec le passe).
- Changement d'un volet dans la classe de Mme Cons-manrique
- Passage en revue de toutes les poignées des volets
- Changement du globe + ampoule du détecteur de présence donnant sur le parking et évacuation des verres
- Changement du rideau métallique de la salle des maîtres.
- Installation de porte-manteaux sous le préau.

- Achat de casiers pour la salle des maîtres
- Achat de 2 étagères avec portes
- Voir pour les tables (pas pratiques)

12. QUESTIONS DES PARENTS

ECOLE

- a) Rencontrez-vous encore des problèmes dans les WC des enfants ? Non.
- b) Devoirs à la maison : depuis les élections, nous entendons que les devoirs pourraient être faits directement à l'école. Avez-vous déjà réfléchi sur la mise en place ? Non, il semblerait que cela concerne le collège. Nous attendons davantage de précisions quant à ce nouveau décret.
- c) Tout d'abord, merci de prévenir par le biais du tableau d'affichage des absences. Un mot dans les cahiers de liaison peut-il être envisagé ? La réponse à cette question a déjà été donnée au second conseil d'école.
- d) Les classes de CP seront-elles allégées ? Pas à Donnemarie-Dontilly puisque nous ne sommes pas classés en REP+.
- e) Qu'en est-il pour la demande d'un créneau supplémentaire d'accès au gymnase pour faire du sport avec les élèves ? La personne responsable à la Communauté de Commune a répondu qu'il serait difficile de trouver un créneau si les rythmes actuels étaient conservés. En revanche, si l'on repasse à la semaine de 4 jours, on pourrait récupérer le gymnase tous les vendredis après-midis.
- f) Comment s'est passé le lien avec le collège pour les enfants de CM2 ? Bien. Les enfants ont été accueillis dans une classe par un professeur qui leur a fait cours (SVT pour les uns, anglais pour les autres).

MAIRIE

- g) Informatique. Où en sommes-nous ? Nous sommes en attente du passage de la fibre optique (délai de 6 mois environ). Ensuite, l'école fera partie des bâtiments à câbler rapidement pour que toutes les classes aient accès à internet. La municipalité a déposé un dossier de demande de subvention pour le câblage de l'école. Le projet (Plan Numérique Rural) déposé par l'école a été validé : nous devrions donc être dotés de 2 classes mobiles.
Le souhait est d'installer des écrans numériques interactifs dans les classes (petit à petit) (coût d'un écran : environ 3 500 €)
- h) Reconsidérer les heures de garderie. Tout le monde s'accorde à dire que l'amplitude d'ouverture de la garderie est satisfaisante telle qu'elle l'est actuellement. Les parents peuvent faire appel à des assistantes maternelles.

DIVERS

- i) Rappel :
- Kermesse le 17 juin 2017 – besoin de parents bénévoles

Séance levée à 20h25

secrétaire de séance : Madame MIRZA

